

JUSTEL - Législation consolidée

<http://www.ejustice.just.fgov.be/eli/arrete/2021/11/19/2021034062/justel>

Dossier numéro : 2021-11-19/10

Titre

19 NOVEMBRE 2021. - Arrêté du Secrétaire général portant reconnaissance du poste de superviseur pour les activités professionnelles à compter du 1 décembre 2021.(TRADUCTION)

Source : AUTORITE FLAMANDE

Publication : Moniteur belge du 10-12-2021 page : 118085

Entrée en vigueur : 01-12-2021

Table des matières

Art. M

Texte

Article M. (NOTE : pas de version française, voir version néerlandaise)